

Sir Wilfrid Laurier, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la police à cheval royale du Canada pour 1910. (*Document de la session No 23.*)

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à cinq heures et trente-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain, à trois heures p.m.